

Conditions générales de vente

1 - INSCRIPTION

L'inscription à un programme implique l'acceptation de toutes les clauses des conditions générales de vente de ASC International House SA, la maison mère de Key English School. L'inscription peut être établie par le biais de notre site internet. Elle est validée à réception du bulletin d'inscription dûment rempli et signé, accompagné d'un acompte de 500CHF pour les séjours dont la durée est de 2 semaines. Cet acompte comprend les frais de dossier de 100CHF (qui ne sont pas inclus dans le prix des séjours)

Exemple :

Pour un séjour de deux semaines : $2 \times 100\text{CHF} + 100\text{CHF} = 2 \times 200\text{CHF}$, à l'inscription, acompte de 500CHF, réparti comme suit : 400CHF pour le séjour + 100CHF de frais d'inscription.

28 jours avant le départ : solde de la facture $2 \times 100\text{CHF} - 500\text{CHF} = 1 \times 600\text{CHF}$

Cet acompte devra être versé sur le compte :

ASC International House

IBAN : CH39 0024 0240 2100 9804 X

BIC: UBSWCHZH80A

UBS Zürich

IMPORTANT : Pour tous les règlements, les frais et commissions bancaires sont à votre charge.

2 - CONFIRMATION / FACTURE

Dès réception de votre bulletin d'inscription et de l'acompte, nous vous ferons parvenir sous 10 jours une confirmation d'inscription et une facture dont le solde est dû au plus tard 4 semaines avant le début du séjour. Le contrat est réputé conclu avec l'envoi de la confirmation d'inscription par Key English School et l'inscription revêt alors force de loi.

Si l'inscription est faite moins de 6 semaines avant le départ, le montant total est à payer dès réception de la facture. Le paiement intégral doit impérativement nous parvenir avant votre départ.

Au cas où le programme choisi serait complet, nous vous informerons rapidement et nous vous proposerons une alternative. Si aucune alternative ne vous convenait, Key English School vous rembourse l'acompte, hors frais de dossier.

En cas de non-paiement de l'acompte ou de la facture, votre réservation peut être annulée par Key English School, tout en appliquant les conditions d'annulation citées au point 6B.

3 - CHANGEMENT DE RÉSERVATION

Toute demande de changement dans votre réservation (sauf pour une prolongation de la durée du séjour) doit nous parvenir par écrit.

Cependant, les demandes de modification intervenant moins de 4 semaines avant le départ seront acceptées, ou refusées, au cas par cas, par Key English School en fonction de leur faisabilité.

Elles seront toujours refusées dans le cadre d'une inscription tardive, dans les conditions ci-dessus précisées.

4 - DOSSIER DE VOYAGE

Chaque participant reçoit, une dizaine de jours avant le départ (sauf inscription tardive), et à condition que le solde du séjour ait été réglé, un dossier de voyage comprenant :

- les renseignements relatifs au séjour : adresse, téléphone, informations pratiques
- un numéro de téléphone d'urgence joignable **24h / 24h pendant le séjour**

5 - DÉSISTEMENT - ANNULATION

Les frais de dossier, l'acompte et les frais bancaires ne sont jamais remboursables. Toute annulation d'inscription ou désistement entraîne la retenue d'une partie des frais de programme dans les conditions suivantes :

5A - Annulation du fait d'évènements extérieurs

Key English School ne peut en aucun cas être tenue pour responsable des éventuelles modifications ou des annulations de programmes dues à des cas de force majeure, tels que des catastrophes naturelles, des attentats, des épidémies ou pandémies, des mouvements de grève ou des changements d'horaires dus à des modifications imposées par les compagnies ferroviaires, maritimes, aériennes, Key English School intervenant en qualité d'intermédiaire.

Les activités, sports, cours ou excursions proposées ne peuvent constituer un élément essentiel du contrat de vente. En conséquence, et au cas où ces activités ne peuvent être réalisées par l'organisateur, le client ne recevra aucune indemnité ou dommages et intérêts.

5B - Annulation du fait du participant

Cette dernière doit être effectuée par courrier ou par mail.

Les frais de dossier, l'acompte et les frais bancaires ne sont jamais remboursables.

Les frais d'annulation sont calculés selon le délai d'annulation (délai entre la date d'annulation et la date de début de séjour) :

- Annulation 28 jours ou plus avant le début du séjour : totalité du prix sans l'acompte et les frais bancaires.
- Annulation moins de 28 jours avant le début du séjour : pas de remboursement.

Une fois le séjour linguistique commencé, aucun remboursement n'est effectué par Key English School.

6 - ASSURANCE

Le participant, ou ses parents s'il est mineur, doivent s'assurer quant à eux qu'ils sont assurés en responsabilité civile (par l'assurance scolaire ou par la responsabilité civile personnelle par exemple).

Pour information, le contrat multirisque habitation contient la plupart du temps une couverture Responsabilité Civile valable pour les pays de l'UE qui couvre les dommages corporels causés aux tiers par le participant pendant la durée du séjour.

En définitive, chaque participant doit souscrire une assurance de responsabilité civile individuelle accident.

En effet, en aucun cas Key English School ne pourra être considérée comme responsable de tout dommage non compris dans sa propre assurance, ou comme conséquence du refus par le participant de souscrire à une assurance personnelle.

Key English School ne peut être tenue pour responsable de tout accident ou incident survenant lors du séjour, dans la résidence, ainsi que pendant les trajets entre le centre de langues et les lieux de visite.

Les frais imprévus, tels que les consultations médicales, les produits pharmaceutiques, les dégâts matériels, le retour anticipé, qui ne seraient pas réglés par le participant sur place, feront l'objet d'un relevé comptable qui lui sera adressé avec les pièces justificatives.

7 - ASSURANCE MALADIE

Les participants ne sont en aucun cas assurés par Key English School ou par l'école pour la maladie ou l'accident.

Vous devez impérativement être couvert contre les risques de maladie et d'accidents à l'étranger.

Vous devez vérifier vous-même auprès de votre assurance maladie si vous êtes suffisamment assuré(e) à l'étranger.

8 - FORMALITÉS POUR LES RESSORTISSANTS SUISSES ET FRANÇAIS

Pour l'Europe

Une carte nationale d'identité, en cours de validité, ou un passeport personnel nominatif en cours de validité suffisent.

Les participants mineurs, ressortissants suisses et de certains pays de l'Union Européenne voyageant seuls au sein des pays de l'Union européenne, de l'espace Schengen et de la Suisse devront également être munis d'une autorisation de sortie du territoire ou « autorisation parentale de voyage à l'étranger », en cours de validité (la France ne l'impose plus depuis janvier 2013).

Pour l'Angleterre, les participants mineurs doivent également voyager munis d'une lettre de consentement pour autorisation de voyager signée de leurs deux parents.

9 - VOYAGE

Chaque participant est responsable de son billet.

En aucun cas, Key English School ne peut être tenu pour responsable de toute modification due à des circonstances extérieures imprévues, ni à des retards dus aux grèves ou aux transporteurs... Les frais occasionnés par toute modification sont à la charge du participant ou de ses parents, s'il est mineur.

Le billet de transport aérien est réservé par le participant, ou ses parents s'il est mineur. Il est important de savoir que certaines compagnies low cost n'admettent pas les jeunes de moins de 14 ans ou 16 ans (suivant les compagnies aériennes) voyageant seuls, même munis d'un billet.

Notre partenaire Select English se charge du transfert du participant de son aéroport d'arrivée au lieu de son séjour, moyennant paiement d'un prix payable au moment du versement du solde.

10 - PROGRAMMES LINGUISTIQUES - POUR LES PARTICIPANTS DE MOINS DE 18 ANS

DATES D'ARRIVÉE ET DE DÉPART

Le programme débute et se termine à des dates fixes.

HÉBERGEMENT EN RÉSIDENCE

La répartition des étudiants dans les chambres est effectuée par les responsables locaux, qui doivent tenir compte de nombreux critères : sexe, âge, nationalité des participants, chambres toutes différentes, etc.

Les demandes particulières seront prises en compte et transmises à l'équipe locale mais ne pourront, en aucun cas, être garanties, la décision finale ne nous appartenant pas.

11 - UTILISATION DES PHOTOS DES PARTICIPANTS

Des photos des participants peuvent être prises pendant les séjours et utilisées dans tous supports de communication de notre organisme (brochures, dépliants, site Internet et comptes gérés et détenus par notre organisme sur les réseaux sociaux). L'usage gratuit de ces photos est accepté à l'avance par le participant ou ses représentants légaux s'il est mineur. La photographie ne sera ni communiquée à des tiers, ni vendue, ni utilisée à d'autres fins et usages que ceux précédemment cités. Elle ne peut faire l'objet d'aucune rémunération en cas d'utilisation. La publication ou la diffusion de l'image du participant, ainsi que les légendes ou commentaires accompagnant cette publication ne devront pas porter atteinte à sa dignité, à sa vie privée ou à sa réputation.

Dans le cas où vous n'acceptez pas que l'image de votre enfant soit utilisée, vous devez nous faire savoir en nous contactant sur info@selectenglish.co.uk.

12 - DISCIPLINE

L'usage de tout véhicule motorisé ainsi que la pratique de l'auto-stop sont interdits à tous les participants, quel que soit leur âge.

Les participants sont responsables de tous les dégâts qu'ils pourraient causer et devront payer le coût des réparations qui seront jugées nécessaires.

Ils sont également responsables de leurs objets personnels et ne peuvent prétendre à aucun dédommagement en cas de disparition de ceux-ci.

Il leur est donc conseillé de ne pas emporter d'objet de valeur (téléphone portable – Ipod – MP3– bijoux et autres objets de valeur) qui sont totalement déconseillés et resteront sous l'entière responsabilité du participant durant son séjour.

Il est également interdit de fumer dans les centres juniors (moins de 18 ans), ainsi que dans les lieux publics.

Les lois prévoient également des peines strictes pour le vol à l'étalage, la consommation d'alcool, la possession et la consommation de drogues, ainsi que le port de matériel d'auto défense.

Toute infraction peut entraîner des poursuites pénales et le paiement d'une lourde amende également dont ils devront s'acquitter personnellement.

En aucun cas, Key English School ne pourra être tenue personnellement responsable des agissements des participants partis à l'étranger.

RÈGLEMENT INTÉRIEUR DES SÉJOURS POUR LE PROGRAMME DES 11-16 ANS.

Le participant doit respecter les usages du pays où il est accueilli et doit se conformer aux règles et directives imposées par chaque centre.

En cas de faute grave et de manquement à la discipline, la direction de l'établissement, en accord avec Key English School, se réserve le droit de renvoyer le participant sans délai et à ses frais, après en avoir averti ses parents, sans aucun remboursement du séjour.

Ces derniers s'engagent à acquitter, dès réception de la facture, les frais de rapatriement (transport et transfert).

Les parents, le représentant légal ou la personne désignée par ceux-ci, sont informés des modalités du voyage de retour du participant ayant fait l'objet d'un renvoi : compagnie, horaires, lieu d'arrivée, etc.

L'organisation prend en charge le participant après enregistrement jusqu'aux services de police en cas de retour en avion.

En aucun cas, ce voyage ne peut faire l'objet d'un accompagnement/encadrement individuel.

Les sorties

Les responsables de centre sont habilités à déterminer la fréquence et l'amplitude des moments de temps libre non accompagnés, cela dans le cadre des excursions pour les plus de 14 ans, dans un périmètre restreint pour une durée n'excédant pas 90 minutes avec retour auprès des animateurs au bout d'une heure, les élèves devant se déplacer par groupe de trois minimum. Pas de temps libre pour les moins de 14 ans.

L'assistance aux cours, ainsi que la participation aux sorties, excursions, visites organisées, activités sportives et récréatives est obligatoire.

13 - RESPONSABILITÉ DE L'ORGANISATEUR

Key English School est responsable, en qualité d'agent de séjours linguistiques pour l'authenticité du présent catalogue, de l'exactitude de son contenu, du choix consciencieux des organisateurs/professionnels, ainsi que la transmission des documents de voyage.

Notre responsabilité se limite au préjudice immédiat et ne saurait excéder le montant du prix du voyage. Tous les préjudices subis qui ne dépendent pas directement Key English School sont exclus de notre responsabilité : cela concerne spécialement les itinéraires de vol(s), hôtels, logements, les cours, les professeurs et changements de cours par les écoles, retards d'avions, accidents, les pertes et les vols, les annulations, les mauvais visas, les visas manquants et autres irrégularités, etc.

Si le programme doit, pour cause de force majeure, être modifié ou annulé, cela n'entraîne aucun remboursement ou dédommagement de la part Key English School (ex : problèmes de transport, grèves, émeutes, guerres, épidémies, etc.). Key English School ne pourra en aucun cas être tenue responsable en cas d'accident sur le lieu de séjour ou lors du voyage. Seule la responsabilité du prestataire de service (école, compagnie aérienne, train, etc.) pourra être engagée.

Key English School se réserve le droit de modifier sans préavis le contenu de son catalogue ainsi que les prestataires choisis.

En outre Key English School se réserve le droit de refuser ou d'annuler toute inscription. L'organisation se réserve notamment le droit d'accepter ou non les participants atteints d'énurésie, d'anorexie, de certaines allergies graves, de troubles particuliers ou faisant l'objet d'un suivi psychologique ou psychiatrique après accord des correspondants étrangers. Les jeunes atteints de ces troubles, que les parents ne nous auraient pas signalés lors de l'inscription, s'exposent à être renvoyés immédiatement, sans pouvoir prétendre à aucun remboursement des frais de séjour. Les frais de retour anticipés non accompagnés étant à la charge des parents, réglables sur présentation de facture.

14 - RÉCLAMATIONS

PROGRAMMES POUR LES JEUNES DE MOINS DE 18 ANS

Tout problème relatif au programme souscrit doit être signalé pendant le séjour pour permettre une intervention rapide de l'équipe d'encadrement.

Il appartient, en conséquence, au participant ou à ses parents d'informer immédiatement les responsables du centre de tout incident ou malentendu survenant durant le séjour.

Le fait de s'inscrire à nos séjours implique l'adhésion complète à l'ensemble des conditions générales de réservation et de vente ci-dessus précisées.

15 - ORGANISATEURS RESPONSABLES

Organisations de notre partenaire Select English.

16 - FORT JURIDIQUE

Seules les dispositions de droit suisse sont applicables dans les rapports découlant du contrat entre vous et Key English School.

Le fort juridique est Genève.